

## La Chenalotte :

### Histoire du blason / Camille Heidet

La Chenalotte faisait initialement partie des terres de Vennes qui furent démembrées pour donner naissance à la seigneurie de Réaumont. Celles-ci fut inféodée par Hugues IV comte de Bourgogne, à Anserl de Montreau (Réaumont) sa vie durant. A sa mort, elle revint au seigneur de Montfaucon. Jean de Montfaucon, fils d'Amédée III, hérita des seigneuries de Vennes et de Réaumont à la mort de son père. De son mariage avec Agnès, fille de Renaud de Bourgogne, il eut Henri et Jeanne. Henri reçut Réaumont, Jeanne la seigneurie de Vennes qu'elle apporta en dot à Louis Comte de Neuchâtel (Suisse). Des conflits sanglants s'ensuivirent entre ces deux puissants seigneurs jusqu'au traité du 03 mai 1337. Dans ce traité, La Chenalotte, Noël-Cerneux et Le Barboux sont désignés sous le terme d'appartenance des Attufiz. La position géographique de La Chenalotte explique que le village souffrit périodiquement des invasions venues du Nord et de l'Est.

En 1476 pillé par les Suisses. En 1636, au début de la guerre de dix ans, les deux régiments Allemands du colonel Ohem, officier de Bernard de Saxe Weimar, achevèrent la ruine de La Chenalotte.

Relevant de la paroisse du Bizot depuis 1331 et antérieurement du prieuré de Laval, La Chenalotte bâtit sa propre église de 1624 à 1630. Elle fut fondée par Jehanne de Blessemaille, veuve de Claude Petit. Une pierre sculptée dans l'ébrasure intérieur de l'ouverture Nord du chœur rappelle cette fondation avec les armoiries de ladite Blessemaille ; « de sinople à un oiseau contourne d'or sommant les lettres J.B rangées en fasce. La date 1625 et l'inscription « ma Jehanne Blessemaille, veuve de feu Claude Petit... »

Cette église appartient au groupe de la Franche-Montagne [Extrait du dictionnaire des communes du Doubs]

### Armoiries de la commune de La Chenalotte

#### Lecture héraldique du blason

« De sinople à la bande ondée, frémissante d'argent, accompagnée de deux lapins courants d'or »

#### Symbolique de la composition

Armes parlantes, la bande ondée symbolise le nom de la commune, en effet « La Chenalotte est le diminutif de chenal (le petit canal).

Le sinople (vert) : en blason d'armoiries, des vertus signifie force. Et est marque d'honneur, de liesse, d'amour, de courtoisie, de beauté et de jeunesse.

L'argent signifie espérance, pureté, innocence, beauté, victoire, blancheur, des 4 éléments l'eau, des fleurs : le lis, la rose blanche (fleurs préférées de Mme Jehanne Blessemaille fondatrice de l'église de La Chenalotte).

L'or signifie foi, force et confiance pour marque de noblesse, richesse, bon vouloir, splendeur et perfection, les deux lapins symbolisent la liberté de la Franche-Montagne.

Pour le blason, Heidet Camille

Seigneurie de Réaumont : <https://www.jeanlouis-lambert.fr/franche-comt%C3%A9/franche-comt%C3%A9-ch%C3%A2teau/r%C3%A9aumont-25/>

*9 décembre 1331 : Signature d'un traité entre Henry de Montfaucon, (futur comte de Montbéliard) et Louis de Neuchâtel son neveu par alliance, époux de Jeanne de Montfaucon, fille de Henry II de Montfaucon qui donne Le Bizot à Henry. Henry et Louis s'engagent à construire la première église du Bizot. Elle desservira Le Béliou, La Bosse, Le Barboux, La Chenalote, La Grand Combe, Le Mémont, Le Narbief, Noël Cerneux, Le Russey. [6]*

### **Justice de Réaumont**

Situation judiciaire : présidial de Besançon, bailliage d'Ornans

Héritage de Philibert de Chalons seigneur : maréchal prince d'Isenghein, puis à sa nièce son épouse la comtesse du Lauraguais pour le XVIIIème siècle (reprise des domaines de la maison de Chalon au comté de Bourgogne).

Communautés : Le Bizot, Narbief, Grand et Petit Béliou, La Bosse, La Chenalotte, Le Barboux partie de Vent, Mont-de-Laval

Dans la région de Morteau, le pouvoir temporel est partagé entre des seigneuries ecclésiastiques (**Montbenoit, Morteau, Laval**) et des seigneuries féodales (**Chatelneuf, Réaumont, Vennes**)

Histoire DU